

Courson, le 18/03/2017

DEPARTEMENT DE L'YONNE

Arrondissement d'AUXERRE

**MAIRIE**

17 Place du Château  
89560 COURSON-LES-CARRIERES

Tél. : 03 86 41 51 69 Fax : 03 86 41 94 29  
Mail : [mairie.coursonlescarrieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.coursonlescarrieres@wanadoo.fr)

**INSCRIPTION ECOLE PRIMAIRE DE COURSON  
& REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE MOLESME/COURSON**

**Rentrée Scolaire de septembre 2017**

Les inscriptions des enfants, pour la prochaine rentrée scolaire, se dérouleront, exclusivement, en Mairie de COURSON selon les horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h 00 à 11 h 45 et le jeudi de 14 h 00 à 17 h 00 ainsi que le Samedi de 8 h 30 à 11 h 15.

Les familles de COURSON ainsi que celles habitant les Communes du secteur (Druyes, Festigny, Fontenay sous Fouronnes, Fouronnes, Mouffy & « les hauts de forterre ») sont priées de bien vouloir effectuer cette démarche avant le 19 mai 2017.

**Il conviendra de fournir les documents suivants :**

- Livret de famille,
- Justificatif de domicile,
- Document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique) ou document attestant d'une contre-indication,
- En cas de divorce/séparation, la décision de justice.

Après délivrance du certificat d'inscription, les parents devront rencontrer la directrice de l'école en son bureau de direction situé Place du château à l'école élémentaire (et lui fournir les documents cités ci-dessus) pour finaliser l'admission de l'enfant, les jeudis : 11 mai et 18 mai entre 8h30 et 12h30 & 13h30 et 17h30 ou sur rendez-vous (coordonnée téléphonique : 03 86 41 90 84).

Cette procédure concerne les nouveaux élèves entrant en classes maternelles ainsi que les familles habitant sur le territoire des communes précitées (y compris Courson) et n'ayant pas encore scolarisé d'enfant dans les classes élémentaires ou maternelles de Courson.

Le Maire **J.C. DENOS**

